

FA2C - TEMPORIS

Présenté par

Cap Cession France



Introduction



Projet FA2C – TEMPORIS

Le présent document est destiné à fournir aux acquéreurs potentiels une description résumée de l'activité de la Société FA2C - TEMPORIS (nommée ci-après la « Société »). Ce mémorandum a été rédigé par CAP CESSION France, en tant que document d'information en rapport avec l'opération de cession envisagée, à la condition expresse de n'être utilisé qu'aux fins de ladite opération. Il ne prétend pas être exhaustif et ne constitue, en aucun cas, une offre ou une recommandation d'investissement.

Ce dossier de présentation a été établi sur la base d'informations fournies par le dirigeant de la Société FA2C - TEMPORIS. Dans la mesure où aucun audit indépendant externe n'a été commandité pour valider l'exactitude et l'exhaustivité des informations nécessaires à une bonne appréhension de la Société, la responsabilité des personnes qui ont participé d'une façon ou d'une autre à la rédaction de ce document ne saurait être engagée à quelque titre que ce soit.

La responsabilité de CAP CESSION France et de ses dirigeants ne saurait être engagée de quelque manière que ce soit, quelles que soient les circonstances, directement ou indirectement, par l'exactitude et/ou l'exhaustivité des informations contenues dans le présent document. En acceptant de recevoir ce document, le destinataire s'engage à respecter les termes de l'engagement de confidentialité qu'il a signé et à faire usage des informations qui y figurent uniquement pour sa prise de décision d'acquisition, sans pouvoir les transmettre à des tiers, ni en faire un usage autre qu'en vue de la décision d'acquisition. Le destinataire s'engage à tenir secrètes toutes les informations que le présent document contient. Ce document ne pourra pas être photocopié ou distribué à des tiers sans l'accord préalable écrit de CAP CESSION France.

Ni la Société CAP CESSION France, ni la Société FA2C - TEMPORIS attestent qu'aucun changement ne s'est produit dans la situation de la Société depuis la préparation du présent document.

Sommaire



1. Présentation générale	P4	3. Éléments financiers	P11
1.1 Executive summary	P5	3.1 Bilan	P12
1.2 Informations juridiques	P6	3.2 Compte de résultat	P13
1.3 Franchise TEMPORIS	P7		
2. Ressources humaines et locaux	P8	4. Opération proposée	P14
2.1 Organigramme opérationnel	P9	4.1 Conditions de cession	P15
2.2 Locaux	P10		

1. Présentation générale

1.1 Executive summary

1,59 M€ de chiffre d'affaires en 2024
50 Entreprises clientes
15 000 Intérimaires en CVthèque
2,8 ETP permanents

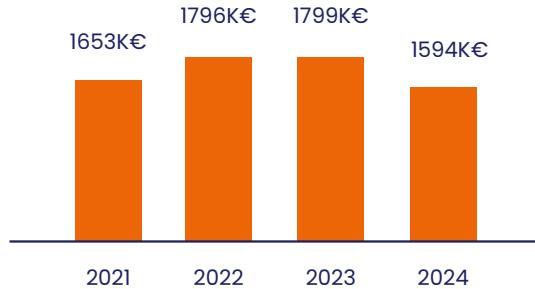
FA2C - TEMPORIS

- La société FA2C est une agence de travail temporaire sous franchise TEMPORIS. L'agence du Mans détient une exclusivité d'exploitation sur la zone du Mans.
- La structure actuelle existe depuis 2011, M. Cormier en a fait l'acquisition en 2021.
- L'activité est regroupée à +/-25 km autour du Mans.
- Le dirigeant a développé une structure généraliste agile afin de répondre aux besoins du marché.
- Les équipes de FA2C s'occupent d'environ 45 ETP intérimaires au quotidien.

Considérations clés de l'investissement

- Chiffre d'affaires stable grâce à une qualité de services proposés aux entreprises clientes.
- Taux de renouvellement des contrats clients de 50% à 80%.
- Potentiel de développement au niveau du département.

Évolution du CA



1.2 Informations juridiques

Structure juridique :

Raison sociale : FA2C (TEMPORIS)

SIRET (siège) : 532 037 488 00048

Forme juridique : SAS

N° de TVA : FR77532037488

Inscription RCS : RCS Le Mans B 532 037 488

Capital social : 100 000 euros

Activité principale déclarée : Délégation de personnel intérimaire, l'activité de placement, toute activité de prestations de services pour l'emploi aux ETT

Code NAF : 7820Z

TEMPUS RH CONSEIL
Holding

**FA2C
(TEMPORIS)**

Périmètre
de la
cession

Travail temporaire : activité réglementée

- **Garantie financière obligatoire** (Article L.1251-50 du Code du travail) : souscrite auprès du LCL pour 144 K€ soit 8% du chiffre d'affaires.
- **Garantie financière Allianz (non obligatoire) pour prévenir le défaut de paiement des entreprises clientes** : couverture payée par FA2C, puis intégrée dans le prix de la mise à disposition du personnel.

1.3 Franchise TEMPORIS

Spécificité de la franchise TEMPORIS

- Contrat de 7 ans contenant une **exclusivité sur Le Mans et sa grande couronne**

Redevance initiale forfaitaire (R.I.F.) = 39,5 K€ HT

- 5 semaines de formation obligatoire au siège à Toulouse
- Accompagnement et assistance de la 1^{ère} année

Redevance d'enseigne et de services (R.E.S.) = minimum de 75 K€ HT/an

Avantages de la franchise TEMPORIS :

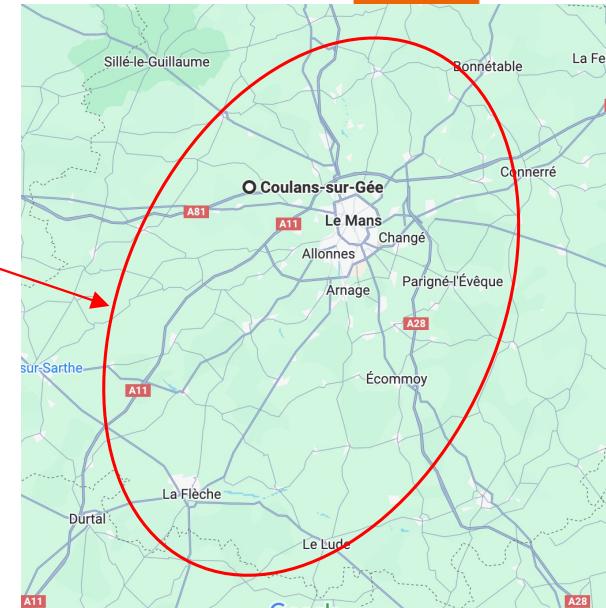
- Accompagnement sur le pilotage de l'activité
- Assistance juridique sous forme de hot line
- Logiciel / Informatique : assistance technique
- Ressources Humaines : aide au recrutement, formations, etc.
- Gestion : reporting, conseils
- Marketing : communication, gestion et animation des réseaux sociaux, etc.

Perspectives de croissance : développement géographique

Potentiel de développement au niveau du département avec l'ouverture de 2 points d'accueil en périphérie du Mans

Véhicules

1 véhicule de service (Peugeot 208) logoté Temporis en leasing (300€/mois)



Strictement confidentiel

2. Ressources humaines & locaux

2.1 Organigramme opérationnel

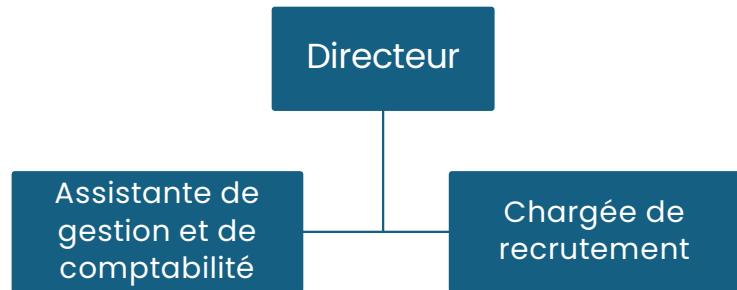


Organisation

	Fonction	Contrat	Statut	Age	Ancienneté
1	Directeur	CDI			
2	Assistante de gestion / comptabilité / paie / administratif	CDI (30H)	Employée	43 ans	4 mois
3	Chargée de recrutement : entreprises et intérimaires	Alternance	Employée	22 ans	4 mois

Convention collective des salariés permanents des entreprises de travail temporaire

Organigramme

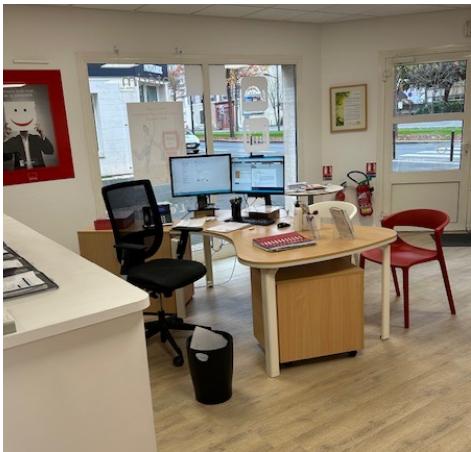


Rémunération du dirigeant = 77 200€ brut/an

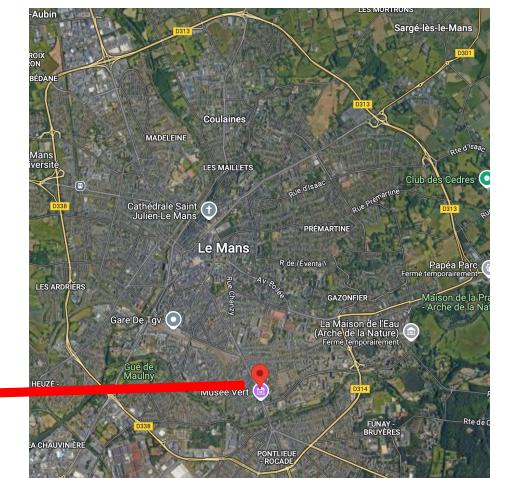
2.2 Locaux



- Les locaux sont situés au 151 avenue Jean Jaurès – 72100 Le Mans
+ : Au pied du tramway, des bus et à proximité de la rocade
- Les locaux sont loués par la **SCI Immoval** à la **SAS FA2C** pour 18 400 €/an HT et HC sur un bail 3/6/9.
- La taxe foncière est de 1400 €/an.
- Les charges de copropriété sont de 1400 €/an.
- Les bureaux ont été rénovés en 2022.
- 2 places de stationnement dans la résidence
- Conditions d'acquisition des locaux en p.15



 **CAP CESSION FRANCE**



Strictement confidentiel

3. Éléments financiers

3.1 Bilan



BILAN ACTIF

ACTIF NET	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	16 629 €	21 771 €	26 914 €	33 329 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 313 €	18 125 €	21 130 €	5 896 €
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 199 €	2 980 €	2 980 €	2 980 €
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	33 141 €	42 876 €	51 024 €	42 205 €
CREANCES CLIENTS	256 932 €	306 855 €	321 684 €	313 925 €
FOURNISSEURS DÉBITEURS	657 €			425 €
PERSONNEL	333 €	101 €		
ETAT, IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES		1 800 €	2 028 €	2 028 €
ETAT, TAXE SUR CA	1 246 €	123 €	2 285 €	1 651 €
AUTRES CREANCES	102 108 €	73 498 €	41 700 €	5 651 €
DISPONIBILITES	77 318 €	111 717 €	138 662 €	145 526 €
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	2 752 €	1 653 €	1 166 €	1 878 €
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	441 346 €	495 747 €	507 525 €	471 084 €
TOTAL ACTIF	474 487 €	538 623 €	558 549 €	513 289 €

BILAN PASSIF

PASSIF NET	31/12/2023	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES	177 230 €	250 488 €	224 822 €	235 348 €
AVANCES ET ACOMPTE REÇUS	14 454 €	20 414 €	26 238 €	
DETTES FOURNISSEURS	26 707 €	18 060 €	21 971 €	14 762 €
DETTES FISCALES ET SOCIALES	254 431 €	243 157 €	282 008 €	261 538 €
AUTRES DETTES	1 665 €	6 504 €	3 510 €	1 641 €
TOTAL DES DETTES	297 257 €	288 135 €	333 727 €	277 941 €
TOTAL PASSIF	474 487 €	538 623 €	558 549 €	513 289 €



CAP CESSION FRANCE

Strictement confidentiel

3.2 Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Production vendue	1 594 023 €	1 799 216 €	1 796 156 €	1 652 574 €
Production stockée				
Achat de matières et sous-traitance				
Marge de production	1 594 023 €	1 799 216 €	1 796 156 €	1 652 574 €
Chiffre d'affaires	1 594 023 €	1 799 216 €	1 796 156 €	1 652 574 €
Marge globale	1 594 023 €	1 799 216 €	1 796 156 €	1 652 574 €
Autres achats et charges externes	92 500 €	74 030 €	93 036 €	114 801 €
Valeur ajoutée	1 501 523 €	1 725 186 €	1 703 120 €	1 537 773 €
Subventions d'exploitation				
Impôts et taxes	42 844 €	40 835 €	43 053 €	43 720 €
Charges de personnel	1 466 321 €	1 604 996 €	1 621 202 €	1 409 759 €
Excédent brut d'exploitation	(7 642) €	79 355 €	38 865 €	84 294 €
Reprises sur charges et transferts	11 555 €	8 175 €	13 351 €	8 831 €
Autres produits	12 €	89 €	28 €	24 €
Dotations amortissements et provisions	7 954 €	9 758 €	8 136 €	7 976 €
Autres charges	61 902 €	51 708 €	48 157 €	52 305 €
Résultat exploitation	(65 931) €	26 153 €	(4 049) €	32 868 €
Produits financiers			18 €	
Charges financières	399 €	535 €	817 €	(970) €
Résultat courant	(66 330) €	25 618 €	(4 866) €	33 856 €
Produits exceptionnels	1 781 €	48 €		
Charges exceptionnelles	6 910 €		5 431 €	8 356 €
Résultat exceptionnel	(71 459) €	25 666 €	(10 297) €	25 500 €
Impôts sur les bénéfices	1 800 €		228 €	
Résultat Net Comptable	(73 259) €	25 666 €	(10 525) €	25 500 €



CAP CESSION FRANCE

Strictement confidentiel

4. Opération proposée

4.1 Conditions de cession

Périmètre de la cession

- M. CORMIER souhaite céder **100% de parts sociales de la SAS FA2C** pour se consacrer à de nouveaux projets professionnels.
- Un accompagnement de 6 à 8 semaines sera intégré dans le prix de cession.

Conditions de cession

- Le repreneur devra être confirmé par la tête de réseau de la franchise.
- Prix de vente des parts sociales = **209 600 € TTC** (Honoraires d'Agence Inclus)
Les honoraires sont de 9,6% TTC du prix de vente, partagés entre le cédant et l'acquéreur. Les honoraires à la charge de l'acquéreur sont de 9 600 € TTC.
- Prix de vente de l'immobilier = **238 280 € TTC** (Honoraires d'Agence Inclus)
Les honoraires sont de 7,2% TTC du prix de vente, partagés entre le cédant et l'acquéreur. Les honoraires à la charge de l'acquéreur sont de 8 280 € TTC.



Paul GLOAGUEN

+33 6 86 68 05 41

p.gloaguen@cabinet-capcession.com

www.cabinetcapcession.com